CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 novembre 1967

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

FÉLICITATIONS AU DÉPUTÉ D'ONTARIO POUR SON RÔLE DE CHEF DE L'OPPOSITION

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à la Chambre le fait que, à moins que ne surviennent des circonstances imprévues et inattendues, c'est le dernier jour où l'honorable représentant d'Ontario (M. Starr) sera chef de l'opposition, et avec la permission de la Chambre, j'aimerais le féliciter. J'espère qu'il ne se méprendra pas sur le sens de ces félicitations, soit sur la façon dont il s'est acquitté de ses responsabilités. Naturelle-ment, monsieur l'Orateur, il a été, à certains moments, fort déraisonnable dans sa critique du gouvernement et parfois entêté, mais il semble s'en sortir tout en conservant la considération, le respect et l'affection de nous tous. Permettez-moi de dire, monsieur l'Orateur, qu'il va changer de place au sens politique, mais non au sens matériel, et que nous sommes heureux qu'il soit encore ici.

Une raison plus importante, peut-être, de prendre la parole en ce jour, c'est que le dernier jour de l'honorable député comme chef de l'opposition est en même temps son premier jour comme homme jeune de 57 ans. Je tiens à lui adresser mes félicitations et à lui souhaiter bonheur et prospérité.

L'hon. Michael Starr (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je remercie le très honorable premier ministre de ses paroles aimables et flatteuses. Je me suis presque senti comme une jeune mariée rougissante. J'apprécie les bons sentiments qui l'ont porté à m'adresser ces quelques mots.

Je puis dire que, comme chef intérimaire pendant cette brève période, j'ai eu la bonne fortune de recevoir la pleine collaboration des membres de notre parti, ce qui m'a rendu la tâche plus facile. Je sais que le nouveau chef, à son arrivée à la Chambre demain, recevra la même collaboration, et je suis sûr que le premier ministre lui réservera un excellent accueil.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, qu'il soit permis aux membres de mon parti de se joindre aux félicitations adressées par le premier ministre à l'honorable député d'Ontario pour la compétence dont il a fait preuve dans les fonctions de chef suppléant de l'opposition. En outre, nous lui souhaitons santé et bonheur à l'occasion de son anniversaire de naissance.

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, nous voulons nous associer aux autres députés pour offrir nos meilleurs vœux au chef actuel de l'opposition.

[Traduction]

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): Monsieur l'Orateur, afin qu'on ne se méprenne pas sur notre silence, notre groupe tient à transmettre lui aussi ses bons souhaits au député d'Ontario.

L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

MODIFICATIONS CONCERNANT LA PUBLICA-TION DANS LES DEUX LANGUES

M. Raymond Rock (Jacques-Cartier-Lasalle) demande à présenter le bill C-183 modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, et la loi sur la publication des lois (Impression sur la même page des versions française et anglaise correspondantes des textes publiés).

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM—PRÉTENDUE DÉCLARATION DU MINISTRE CONCERNANT LA POSITION DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (chef de l'opposition):

Monsieur l'Orateur, puisque le premier ministre a été si aimable avec moi tout à l'heure, je m'abstiendrai de lui poser une question sur Radio-Canada. J'adresserai plutôt une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et lui demanderai si la déclaration qu'il a faite hier, lorsqu'il a dit que les États-Unis n'avaient pas le droit d'être au Vietnam—la presse a largement diffusé cette déclaration—indique un nouveau durcissement de la position du gouvernement sur le sujet ou représente maintenant la politique officielle?